COMMUNE DE FROMELENNES

CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE A LA REALISATION DE CONSTRUCTIONS ET TRAVAUX NON SOUMIS A PERMIS DE CONSTRUIRE PORTANT SUR UNE MAISON INDIVIDUELLE ET/OU SES ANNEXES

DEMANDE DP 08183 25 A0006
(à rappeler dans toute correspondance)

Exemplaire à retourner

De AC-BAT

Représentée par Madame BOUAKNIN Mylène

N° SIRET 53111689500040

Sis 100 Avenue Kleber

75116 PARIS

Dossier déposé complet le 19 Mars 2025

Pour Installation de 12 panneaux photovoltaïques (teinte noir mat) en surimposition sur toiture sud (surface de 26,44 m²)

Sur un terrain sis 61 rue Félix Pré, 08600 FROMELENNES

Demande d'abandon de projet : 02/04/2025 (mail)

Affaire suivie par : D. DAHLEB

Madame,

Par mail susvisé (copie ci-jointe), vous nous demandez de procéder à l'annulation du dossier N° DP 08183 25 A0006 décrit dans le cadre ci-dessus.

Nous avons pris bonne note de cette demande et vous faisons connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande réglementaire prévue par les textes en vigueur.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à FROMELENNES, le 14/04/2025
Le Maire

(prénom, nom et qualité du signataire)

Le Maire,
Pascal GILLAUX

MAIRIE DE FROMELENNES (ARDENNES)

Décision notifiée :

☐ en ***recommandé avec AR, le*** ***/ / 2025***

☒ remise ***contre décharge, le 16/04/ 2025***

Toute preuve de la remise du courrier doit pouvoir être produite ultérieurement.